la preuve est faite

Fin octobre, la SNCB, avec sa filiale Edmond Depaire, a procédé à un test de déchargement de concentré de zinc transporté en container spécial par combinaison ferro-routière.

En contact avec une surface métallique, cette matière forme des agglomérats qui collent aux parois et obligent à des interventions humaines coûteuses lors du déchargement. Ces difficultés, le chemin de fer est en mesure de les contourner en usant d'une technique combinée et d'un matériel approprié. Il a voulu le démontrer aux entreprises potentiellement clientes et n'a pas hésité, pour ce faire, à organiser un test que les intéressés ont suivi avec attention. La preuve a été faite ce jour-là que la solution technique imaginée donne toute satisfaction.



Le matériel

Un container revêtu d'une feuille d'éthylène à haute densité convient à ce type de transport. Il résout en fait trois problèmes:

• son revêtement intérieur refuse le mariage avec le concentré de zinc. Au déchargement, aucune parcelle de marchandise n'est retenue par le contenant. Le destinataire est donc dispensé d'un balayage manuel coûteux.

• revêtir un container s'avère moins onéreux que revêtir un wagon, quelle que soit sa forme. Le wagon moderne apparaît d'ailleurs comme trop volumineux, compte tenu du poids spécifique élevé de la marchandise et des quantités à transporter.

• le container se prête bien à un transport combiné rationnel, une majeure partie étant couverte par chemin de fer, le trajet terminal étant assuré en camion à chassis basculable. La technique combinée évite au destinataire l'investissement ferroviare nécessaire soit dans la propre enceinte, soit en gare terminale (pour un transbordement de wagon à camion si le transport n'est pas effectué par technique intermodale).

La technique combinée

Les manutentionnaires de métaux non-ferreux dans les ports belges sont bien équipés pour charger des rames de wagons. Ils peuvent donc former rapidement des trains composés de wagons plats chargés de containers ouverts. Ils le font en suivant un programme ou sur demande expresse et, dans ce dernier cas, pour autant que le matériel nécessaire soit disponible.

Le chemin de fer dispose d'atouts incontestables pour l'acheminement de marchandises par trains complets. Le travail est rapide, le délai garanti, et les cours à marchandises permettent les manutentions nécessaires.

Sa filiale Edmond Depaire possède un matériel de transbordement performant et peut conclure, avec des loueurs de containers appropriés et des transporteurs routiers locaux, des accords de collaboration fructueux.

La combinaison des techniques éprouvées et des moyens spécialisés conduit à des solutions bien adaptées aux besoins des entreprises.





Un offre globale

La SNCB et sa filiale proposent aux industriels une offre globale qui comprend:

• l'acheminement ferroviaire jusqu'à la gare de marchandises la plus proche de containers chargés enlevés au terminal minéralier portuaire ou dans un terminal spécialisé où se trouvait un chargement containerisé arrivé par voie maritime;

• le transbordement sur camion à chassis basculable du container chargé, et le transbordement inverse du container vide au retour du camion;

• l'acheminement de la rame ferroviaire vide vers le point de chargement initial ou toute autre destination;

• la garantie de livraison selon une programmation périodique à convenir entre partenaires;

• la mise à disposition des containers spécialisés nécessaires.

La preuve est faite

Le test réalisé en Campine à la fin du mois d'octobre s'est déroulé comme suit:

• chargement à SGM Anvers d'un container loué à la société anglaise Seacontainer;

• acheminement ferroviaire du container jusqu'en gare de Mol;

• transbordement en camion de la firme Bielen, transport terminal par route jusqu'au stock de la Vieille Montagne.

Le déchargement de la marchandise n'a posé aucun problème. La netteté du container vidé a prouvé que la formule est bien la solution idéale.

Il est bien évident que d'autres matières présentant les mêmes caractéristiques de risque que le concentré de zinc peuvent trouver leur voie dans cette combinaison de transport spécialisé.

Pour en savoir davantage et explorer votre problème spécifique, prenez contact avec la SNCB, Mr Debrauwere, tél. 02/523.80.80, poste 22189, ou avec la s.a. Depaire, Mr. François Desmet, tél. 02/426.98.20.